

le pouvoir d'achat des allocations de retraite accordées aux fonctionnaires qui se sont retirés pour cause de mauvaise santé? Dans le cas de l'affirmative, en quoi a consisté l'examen de cette question?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de sa question. Je lui signale que ce sujet ou le sujet plus vaste de toutes les pensions versées aux fonctionnaires retraités a fait l'objet de maintes questions qu'on a posées au cours de la présente session et auxquelles le premier ministre a répondu. Il n'y a rien qui puisse maintenant s'ajouter aux renseignements que le premier ministre a fournis à la Chambre.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre a-t-il lu les observations que lui a faites à ce propos l'Association du service civil d'Ottawa?

L'hon. M. Fleming: Le ministre a lu une masse énorme de documents qu'il est en train d'étudier et d'assimiler, ainsi que d'autres renseignements.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Une question complémentaire: le ministre se souviendra-t-il qu'il existe un projet de résolution sur ce sujet dont la Chambre sera saisie lundi, au moment où l'ensemble de la question pourra être discutée à fond?

L'hon. M. Fleming: Je puis dire à l'honorable député que je doute que toute la matière qui se rapporte à ce sujet puisse être réunie avant lundi prochain. Les honorables députés ne se rendent peut-être pas compte de la quantité de travail que nécessite la compilation des données statistiques. La tâche n'est pas achevée encore quoiqu'on y consacre beaucoup de travail.

L'IMMIGRATION

LES RÉFUGIÉS HONGROIS—PRÉSUMÉE CONDUITE EN ATTENDANT DE RENTRER EN EUROPE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à adresser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. J'aime l'interroger parce qu'il répond d'ordinaire avec logique. Lui a-t-on signalé les comptes rendus des journaux sur les mauvaises farces auxquelles un certain nombre de prétendus combattants de la liberté hongrois se seraient livrés près de Montréal. On dit qu'ils se montrent éperdument avides de retourner sous la tyrannie.

Deuxièmement, le ministre peut-il nous renseigner sur cet incident, sur cette manifestation d'ingratitude en retour de la générosité des Canadiens?

L'hon. E. D. Fulton (ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration): Je remercie l'honorable député de ses bonnes paroles à mon égard et de m'avoir prévenu de son intention de me poser la question.

On a porté à mon attention des coupures de journaux et des rapports émanant de mon ministère sur les incidents exposés de façon si pittoresque par l'honorable député qui a posé la question. Tout ce que je puis répondre, c'est que la conduite absolument injustifiée, déraisonnable, de ces mécontents motive la sage décision prise à leur égard, savoir, qu'on renverra le plus tôt possible ce groupe-là au pays d'origine.

(Plus tard)

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'ajouter certaines précisions à la réponse que j'ai donnée à l'honorable député de Kootenay-Ouest, précisions que j'ai oublié de fournir à ce moment-là. Je dois établir bien clairement que les incidents dont j'ai parlé dans ma réponse de tantôt sont le fait d'une fraction du groupe, 163 en tout, me dit-on, qui se sont réunis à Montréal afin de se faire transporter en Hongrie.

La Chambre conviendra, j'en suis sûr, que c'est là heureusement un très faible pourcentage de l'ensemble des réfugiés hongrois qui sont entrés au pays et dont l'heureux établissement au Canada en qualité de futurs Canadiens nous tient à cœur. Il y a lieu de signaler, je crois, en toute justice pour l'ensemble du groupe, que ceux qui ont manifesté le désir de rentrer en Hongrie ne forment qu'un très faible pourcentage, et que ceux qui se conduisent de cette façon sont en infiniment petit nombre.

LA POLLUTION DES EAUX

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE CONCERNANT LES EAUX LIMITOPHES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le 4 décembre, l'honorable député de Laurier (M. Chevrier) m'a demandé si le Gouvernement saisirait la Commission conjointe internationale du problème de la pollution des eaux du lac Saint-Louis comme il l'a fait au sujet des eaux du lac Saint-François.

Avant de répondre à sa question, je remercie l'honorable député de Laurier d'avoir clarifié ce qui nous paraissait assez obscur. Je crois comprendre maintenant que l'abaissement du niveau des eaux du lac Saint-Louis ayant aggravé le problème de l'élimination des eaux vannes et des égouts